RENOUVEAU DES 3 CITÉS : 1re phase - le foyer Coallia

Dès 2005 : Présentation du projet de restructuration réalisé par IBS (Immobilière basse Seine/groupe 3F)

2005 à 2013 : Comités de pilotage en mairie pour assurer la concrétisation du projet

20 décembre 2013 : Dépôt du permis de construire

19 juin 2014 : Présentation publique de la construction de la résidence sociale et du CADA par RSF

26 juin 2014 : Conseil municipal approuvant le financement communal à hauteur de 300 000 €

Octobre 2014 : Démarrage des travaux de construction

18 décembre 2014 : Conseil municipal actant la procédure d'incorporation d'office des voiries

9 février 2015 : Fin de l'enquête publique de rétrocession

6 décembre 2016 : Inauguration des 110 logements

2017 : Poursuite des travaux d'aménagement extérieur du site

18 avril 2018 : Avenant à la convention financière ville permettant de compenser le surcoût des travaux de désamiantage

12 novembre 2019 : Lancement de l'étude de capacité par RSF pour la construction de logements sur le 1/3 du foncier libéré

13 novembre 2019 : Conférence locale des Maires du Pôle Seine Sud de la Métropole actant au Plan Pluriannuel d'Investissements 2020-2021 des travaux de voirie sur les quais de Rouen et du Buisson

1er trimestre 2020 : Fin des travaux de parking et de clôture au sein du site.

Oissel sur seine

RENOUVEAU DES 3 CITÉS

Oissel sur seine

RENOUVEAU DES 3 CITÉS : VOIRIE ET STATIONNEMENT

Volonté de la Municipalité :

- Consolider les voiries et les trottoirs
- Requalification des quais de Seine et de la rue Octave-Fauquet
- Transformation de la place du 19 mars 1962
- Poursuite du cheminement doux...

Novembre 2019 : Engagement de la métropole pour des travaux de voirie quai du Buisson et quai de Rouen dans le cadre du PPI (Plan pluri-annuel d'investissement) en 2020-2021.

Oissel sur seine

RENOUVEAU DES 3 CITÉS : DEVENIR DE LA FRICHE IV

ORGACHIM

1900 : implantation d'une filature de coton.

En 1959, l'usine fut acquise par les sociétés La Quinoléine, Prochimex, et Laboratoires Duphar pour la production de produits phytosanitaires.

1995 : l'usine devient Orgachim et développe des activités de chimie fine.

A partir de 2005 : les activités du site sont en majorité arrêtées, et le seront totalement en **2007**.

24 août 2017 : liquidation judiciaire de la société Orgachim.

Janvier 2019 : demande de clôture de la liquidation judiciaire par le mandataire.

RENOUVEAU DES 3 CITÉS : DEVENIR DE LA FRICHE V

Suite aux rencontres entre la ville et les partenaires, plusieurs engagements ont été pris :

MISE EN SÉCURITÉ DU SITE

Une clôture a été installée pour fermer l'accès au site le long de l'avenue Fernand-Legagneux.
Avec un financement partiel de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la ville souhaite reconstruire le mur d'enceinte le long de la rue Octave-Fauquet.

DÉPOLLUTION DU SITE

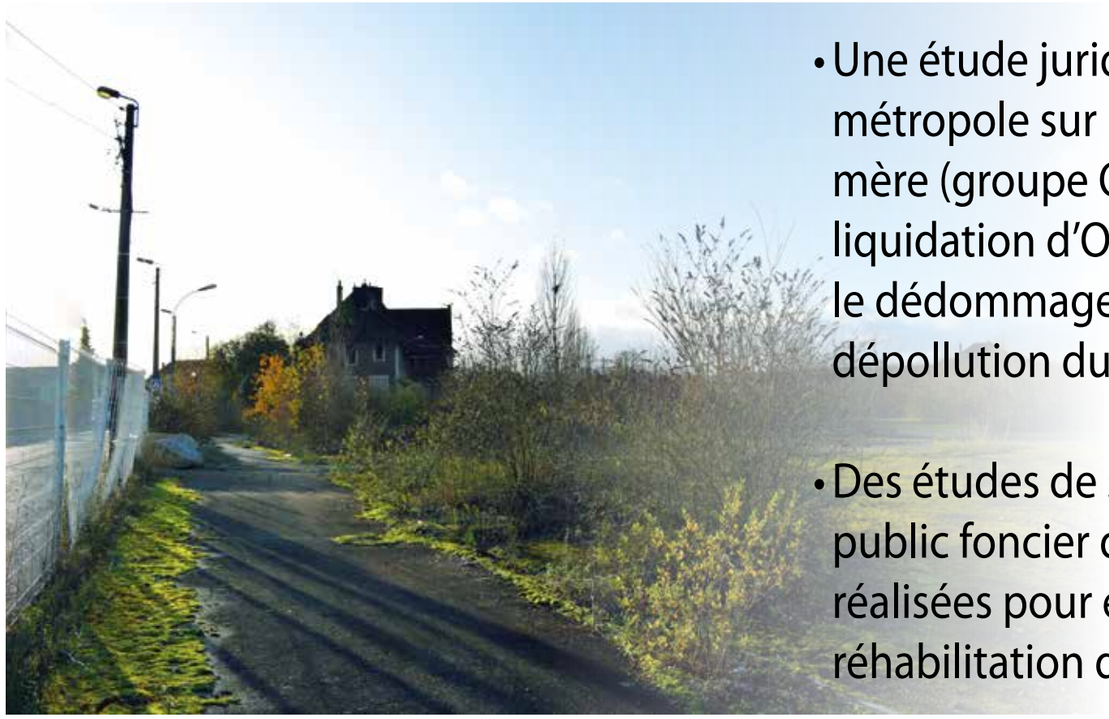

- Une étude juridique est menée par la métropole sur la responsabilité de la maison mère (groupe Orgasynth) dans le cadre de la liquidation d'Orgachim dans le but d'obtenir le dédommagement (partiel ou total) de la dépollution du site.

- Des études de sol, portées par l'Etablissement public foncier de Normandie, ont été réalisées pour estimer le coût, le temps de la réhabilitation du site et son usage possible.

Le 16 novembre dernier, le maire a reçu Pierre-André Durand, préfet de Normandie. Ils ont ensemble visité la friche Orgachim et abordé les sujet de son devenir.

Oissel sur seine

RENOUVEAU DES 3 CITÉS : CADRE DE VIE VI

1re ÉTAPE

En 2015, cité Leverdier, construction d'une résidence sociale de 90 logements et d'un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) de 20 logements. Cette résidence sociale a été inaugurée en 2016.

2e ÉTAPE :

2019 : démolition de l'ancien foyer Coallia (Aftam)

3e ÉTAPE :

Aménagement de l'espace libéré après la démolition de l'ancien foyer Coallia. Les 7 500 m² disponibles seront répartis entre la ville (2/3) et Résidence sociale de France (1/3). RSF envisage de construire de l'habitat sur sa partie. La ville, quant à elle, propose de réaliser des aménagements pour améliorer le cadre de vie : aire de jeux, espaces verts, jardins ouvriers…

La salle Fernand-Legagneux, autre lieu d'implantation municipale sera l'objet d'améliorations pour répondre aux besoins des habitants.

(1) Réalisation de l'agrandissement du parking fin 2019.
(2) Aménagement d'une nouvelle voie de circulation.
projet concours architecte, non-contractuel

Oissel sur seine